

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MURVIEL LES MONTPELLIER

Numéro SIRET : 21340179700013

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE CURNONTERRAL

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : PRINCIPAL

ANNEE 2018

SOMMAIRE

I - Informations générales

p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières

p.3 B - Modalités de vote du budget

II - Présentation générale du budget

p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III - Vote du budget

p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses - Articles

p.13 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes - Articles

p.15 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.17 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.19 B3 - Opération d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV - ANNEXES

		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.20	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.21	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	X	
p.23	A2.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	X	
p.24	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		X
	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme		X
	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes		X
	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements		X
	A4 - Etat des provisions		X
	A5 - Etalement des provisions		X
	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses		X
	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes		X
	A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonct.		X
	A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Invest.		X
	A8 - Etat des charges transférées		X
	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers		X
B - Engagements hors bilan			
p.25	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		X
	B1.3 - Etat des contrats de credit-bail		X
	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé		X
	B1.5 - Etat des autres engagements donnés		X
	B1.6 - Etat des engagements reçus		X
p.26	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents		X
	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		X
	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale		X
C - Autres éléments d'informations			
p.27	C1 - Etat du personnel	X	
	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier		X
	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement		X
	C3.2 - Liste des établissements publics créés		X
	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe		X
	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe		X
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêté et signatures			
p.31	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.32	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. (Ne pas produire d'état néant)

Code INSEE	MURVIEL LES MONTPELLIER PRINCIPAL	BP 2018
------------	--------------------------------------	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 928
Nombre de résidences secondaires (article R 2313-1 <i>in fine</i>) :	18
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : MONTPELLIER MEDITERRANEE METROPOLE	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 131 415,00	1 198 191,00	940,14	754,97

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCL) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	777,77	621,00
2	Produits des impositions directes / population	405,56	341,00
3	Recettes réelles de fonctionnement / population	765,64	778,00
4	Dépenses d'équipement brut / population	175,72	253,00
5	Encours de la dette / population	538,52	621,00
6	DGF / population	67,89	171,00
7	Dépenses de personnel / Dépenses réelles de fonctionnement (2)	60,10%	42,90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct. (2)	109,22%	89,50%
9	Dépenses d'équipement brut / Recettes réelles de fonctionnement (2)	22,95%	32,50%
10	Encours de la dette / Recettes réelles de fonctionnement (2)	70,34%	79,80%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-1, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	1 642 121,83	1 476 161,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 165 960,83
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		1 642 121,83	1 642 121,83

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	755 017,76	427 087,42
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 327 930,34
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		755 017,76	755 017,76
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		2 397 139,59	2 397 139,59

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	295 895,57	0,00	291 481,78	291 481,78	291 481,78
012	Charges de personnel	932 126,25	0,00	901 249,82	901 249,82	901 249,82
014	Atténuations de produits	163 900,00	0,00	163 464,00	163 464,00	163 464,00
65	Autres charges gestion courante	101 471,32	0,00	102 346,81	102 346,81	102 346,81
Total des dépenses de gestion courante		1 493 393,14	0,00	1 458 542,41	1 458 542,41	1 458 542,41
66	Charges financières	39 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	5 289,02	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (4)			0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 537 682,16	0,00	1 499 542,41	1 499 542,41	1 499 542,41
023	Virement à la sect° d'investis. (5)	102 185,90		142 579,42	142 579,42	142 579,42
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		102 185,90		142 579,42	142 579,42	142 579,42
TOTAL		1 639 868,06	0,00	1 642 121,83	1 642 121,83	1 642 121,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 642 121,83

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	100 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits des services	136 160,00	0,00	113 359,00	113 359,00	113 359,00
73	Impôts et taxes	919 156,63	0,00	933 914,00	933 914,00	933 914,00
74	Dotations et participations	313 276,00	0,00	295 888,00	295 888,00	295 888,00
75	Autres produits gestion courante	42 585,00	0,00	47 000,00	47 000,00	47 000,00
Total des recettes de gestion courante		1 511 177,63	0,00	1 450 161,00	1 450 161,00	1 450 161,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	2 403,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
78	Reprise sur amort et provisions (4)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 513 580,63	0,00	1 476 161,00	1 476 161,00	1 476 161,00
042	Opérations d'ordre entre section (5)			0,00	0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (5)			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement				0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 513 580,63	0,00	1 476 161,00	1 476 161,00	1 476 161,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2) 165 960,83

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 1 642 121,83

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	142 579,42
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	65 180,00	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées	76 000,00	0,00	195 000,00	195 000,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles	76 300,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	186 808,00	0,00	254 794,76	254 794,76	254 794,76
Total des dépenses d'équipement		404 288,00	0,00	533 794,76	533 794,76	533 794,76
10	Dotations Fonds divers Réserves	8 879,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	16 260,58	0,00	6 615,00	6 615,00	6 615,00
16	Remboursement d'emprunts	77 000,00	0,00	112 700,00	112 700,00	112 700,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	17 232,11		40 000,00	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses financières		119 371,69	0,00	159 315,00	159 315,00	159 315,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		523 659,69	0,00	693 109,76	693 109,76	693 109,76
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			61 908,00	61 908,00	61 908,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement				61 908,00	61 908,00	61 908,00
TOTAL		523 659,69	0,00	755 017,76	755 017,76	755 017,76

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	0,00
---	------

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	755 017,76
--	------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire (1)	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	45 700,00	0,00	69 600,00	69 600,00	69 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
22	Immos reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		71 700,00	0,00	189 600,00	189 600,00	189 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves (hors 1068)	55 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
1068	Excédents de fonctionnement (9)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions			0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		105 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		176 700,00	0,00	222 600,00	222 600,00	222 600,00
021	Virement de la section de fonct. (4)	102 185,90		142 579,42	142 579,42	142 579,42
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)			61 908,00	61 908,00	61 908,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		102 185,90		204 487,42	204 487,42	204 487,42
TOTAL		278 885,90	0,00	427 087,42	427 087,42	427 087,42

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	327 930,34
---	------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	755 017,76
--	------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	142 579,42
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	291 481,78		291 481,78
012	Charges de personnel	901 249,82		901 249,82
014	Atténuations de produits	163 464,00		163 464,00
65	Autres charges gestion courante	102 346,81		102 346,81
66	Charges financières	40 000,00	0,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		142 579,42	142 579,42
Dépenses de fonctionnement - Total		1 499 542,41	142 579,42	1 642 121,83

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 642 121,83
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	6 615,00	0,00	6 615,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	86 700,00	26 000,00	112 700,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	54 000,00	0,00	54 000,00
204	Subventions d'équipements versés	195 000,00	0,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	30 000,00	61 908,00	91 908,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	254 794,76	0,00	254 794,76
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	40 000,00		40 000,00
Dépenses d'investissement - Total		667 109,76	87 908,00	755 017,76

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	755 017,76
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	60 000,00		60 000,00
70	Produits des services	113 359,00		113 359,00
73	Impôts et taxes	933 914,00		933 914,00
74	Dotations et participations	295 888,00		295 888,00
75	Autres produits gestion courante	47 000,00	0,00	47 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	26 000,00	0,00	26 000,00
78	Reprise sur amort et provisions	0,00	0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement - Total	1 476 161,00	0,00	1 476 161,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

165 960,83

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 642 121,83

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	33 000,00	0,00	33 000,00
13	Subventions d'investissement	69 600,00	0,00	69 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	61 908,00	61 908,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	120 000,00	0,00	120 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		142 579,42	142 579,42
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	222 600,00	204 487,42	427 087,42

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

327 930,34

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

755 017,76

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
011	Charges à caractère général	295 895,57	291 481,78	291 481,78
6042	Achat presta° service sauf terra		70 000,00	70 000,00
60611	Eau & assainissement	7 600,00	6 693,03	6 693,03
60612	Energie-électricité	28 800,00	21 541,07	21 541,07
60621	Combustibles	6 100,00	8 480,80	8 480,80
60622	Carburants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
60623	Alimentation	2 000,00	2 000,00	2 000,00
60624	Produits de traitement	1 000,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	4 500,00	4 500,00	4 500,00
60632	F. de petit équipement	12 000,00	14 000,00	14 000,00
60633	F. de voirie	113,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	1 500,00	2 500,00	2 500,00
6064	Fournitures administratives	3 800,00	3 800,00	3 800,00
6065	Livres,disques,cassettes	4 276,00	4 280,00	4 280,00
6067	Fournitures scolaires	13 495,00	12 605,00	12 605,00
6068	Autres matières & fournitures	7 500,00	7 000,00	7 000,00
6078	Autres marchandises	24 173,00	6 000,00	6 000,00
611	Contrats prestations services	60 000,00	1 000,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	4 893,76	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	15 550,55	25 300,00	25 300,00
61521	Entretien de terrains	200,00	0,00	0,00
615221	Bâtiments publics		2 000,00	2 000,00
615231	Voirie	500,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	12 500,00	12 500,00	12 500,00
6161	Assurance multirisque	15 176,00	15 151,00	15 151,00
6182	Doc. générale et Technique	1 000,00	1 100,00	1 100,00
6184	Versements à des organ.form.	3 500,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	200,00	200,00	200,00
6225	Indemn. comptable,régisseur	900,00	1 100,00	1 100,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00	3 000,00
6227	Frais d'actes,de contentieux	5 000,00	6 500,00	6 500,00
6231	Annonces et insertions	300,00	300,00	300,00
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	10 000,00	10 000,00
6236	Catalogues et imprimés	4 525,00	5 529,42	5 529,42
6238	Frais divers de publicité	500,00	500,00	500,00
6247	Transp.collectifs	7 200,00	6 500,00	6 500,00
6256	Missions	300,00	500,00	500,00
6261	Frais d'affranchissement	2 935,13	3 484,50	3 484,50
6262	Frais de télécommunication	11 807,95	11 000,00	11 000,00
627	Services bancaires et assimil	80,00	95,00	95,00
6288	Autres services extérieurs	1 260,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	7 710,18	6 321,96	6 321,96
012	Charges de personnel	932 126,25	901 249,82	901 249,82
6218	Autre personnel extérieur	2 375,00	1 496,00	1 496,00
6331	Versement de transport	11 638,80	10 656,03	10 656,03
6332	Cotisations au FNAL	2 909,70	2 664,01	2 664,01
6336	Cotisation CNG,CG de la FPT	7 512,00	8 402,00	8 402,00
6338	Autres impôts & taxes	1 700,00	1 727,61	1 727,61
6411	Personnel titulaire	440 043,61	452 259,54	452 259,54
6413	Personnel non titulaire	68 757,70	135 350,02	135 350,02
64131	REMUNERATIONS	8 000,00	1 107,95	1 107,95
64161	Emplois jeunes	33 000,00	0,00	0,00
64162	Emplois d'avenir	4 000,00	11 165,64	11 165,64
64168	Autres	78 014,40	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	89 498,16	87 626,78	87 626,78
6453	Cotisations caisses retraite	134 246,83	135 819,45	135 819,45
6454	Cotisations ASSEDIC	11 884,83	10 021,71	10 021,71

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
6455	Cotisations Assurances Personnel	26 000,00	30 000,00	30 000,00
6458	Cotisations autres organismes	7 500,00	7 000,00	7 000,00
6475	Médecine du travail	531,22	900,00	900,00
6478	Autres charges sociales	4 514,00	5 053,08	5 053,08
014	Atténuations de produits	163 900,00	163 464,00	163 464,00
739211	Attributions de compensation	163 900,00	163 464,00	163 464,00
65	Autres charges gestion courante	101 471,32	102 346,81	102 346,81
6531	Indemnités élus	39 931,10	37 529,69	37 529,69
6533	Cotisations retraite élus	1 645,46	1 575,80	1 575,80
6534	Cot.séc. sociale part patr. élus		375,72	375,72
65548	Autres contributions	3 748,43	2 938,60	2 938,60
6558	Autres dépenses obligatoires	1 334,33	4 500,00	4 500,00
657362	CCAS	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6574	Subv. fonct. person. droit privé		50 427,00	50 427,00
657481	LES CABRIOLES ASSOCIATION	37 612,00	0,00	0,00
6574810	CHASSEURS DE MURVIEL LES MTP	500,00	0,00	0,00
6574811	GRAHM	300,00	0,00	0,00
6574813	ACTOM	250,00	0,00	0,00
6574814	LEZARD U	1 000,00	0,00	0,00
657482	GYMNASTIQUE MURVIEL	400,00	0,00	0,00
6574820	RESERVE	50,00	0,00	0,00
657483	ART MIXTE	3 000,00	0,00	0,00
657484	CLUB DES AINES	300,00	0,00	0,00
657486	ECOLE DE MUSIQUE INTERNOTE	3 000,00	0,00	0,00
657487	APEM ASSOCIATION	200,00	0,00	0,00
657489	COMITES DES FETES	3 200,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 493 393,14	1 458 542,41	1 458 542,41
66	Charges financières (b)	39 000,00	40 000,00	40 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	39 000,00	40 000,00	40 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	5 289,02	1 000,00	1 000,00
6718	Autres charges exceptionne.	5 289,02	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions (d)(6)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues Fonct (e)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 537 682,16	1 499 542,41	1 499 542,41
023	Virement à la sect° d'investis.	102 185,90	142 579,42	142 579,42
042	Opérations d'ordre entre section (7)(8)(9)		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		102 185,90	142 579,42	142 579,42
043	Op. ordre intérieur de section (10)		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		102 185,90	142 579,42	142 579,42
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 639 868,06	1 642 121,83	1 642 121,83

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 642 121,83

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
013	Atténuations de charges	100 000,00	60 000,00	60 000,00
6419	Remb. rémunérations de personnel	100 000,00	60 000,00	60 000,00
70	Produits des services	136 160,00	113 359,00	113 359,00
70311	Concessions dans les cimetières	3 880,00	3 330,00	3 330,00
70321	Droit stationnement voie publiq	600,00	629,00	629,00
70388	Autres redevances et recettes		500,00	500,00
7062	Redev. services à car. culturel	680,00	900,00	900,00
7066	Redev. services à car. social	50 000,00	36 000,00	36 000,00
7067	Red. serv. périscolaires et ens.	72 000,00	72 000,00	72 000,00
70846	Mise à dispo à un GFP	9 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	919 156,63	933 914,00	933 914,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	766 156,63	781 914,00	781 914,00
73223	FPIC Fonds national de péréquat°	30 000,00	26 000,00	26 000,00
7328	Autres fiscalités reversées	26 000,00	30 000,00	30 000,00
7343	Taxes sur les pylones électri.	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7351	Taxe conso finale électricité	28 000,00	27 000,00	27 000,00
7381	Taxe add. droits de mutation	47 000,00	47 000,00	47 000,00
7388	Autres taxes diverses		0,00	0,00
74	Dotations et participations	313 276,00	295 888,00	295 888,00
7411	Dotation forfaitaire	115 976,00	102 888,00	102 888,00
74121	Dot Solidarité rurale	28 000,00	28 000,00	28 000,00
74711	Emplois jeunes	11 300,00	0,00	0,00
74718	Autres	10 000,00	5 000,00	5 000,00
7478	Autres organismes	148 000,00	160 000,00	160 000,00
75	Autres produits gestion courante	42 585,00	47 000,00	47 000,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	45 000,00	45 000,00
758	Prod. divers de gest° courante		2 000,00	2 000,00
7588	Autres prod. div gest° courante	2 585,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		1 511 177,63	1 450 161,00	1 450 161,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	2 403,00	26 000,00	26 000,00
7711	Dédits et pénalités perçus		26 000,00	26 000,00
7713	Libéralités reçues	1 006,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exerc. antérieu	1 397,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amort et provisions (d) (5)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		1 513 580,63	1 476 161,00	1 476 161,00
042	Opérations d'ordre entre section (6)		0,00	0,00
043	Op. ordre intérieur de section (9)		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE			0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 513 580,63	1 476 161,00	1 476 161,00

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

165 960,83

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

1 642 121,83

MURVIEL LES MONTPELLIER - - PRINCIPAL	BP	2018
---------------------------------------	----	------

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	65 180,00	54 000,00	54 000,00
2031	Frais d'études	65 180,00	54 000,00	54 000,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	76 000,00	195 000,00	195 000,00
2041511	GFP rat : Biens mobiliers	76 000,00	195 000,00	195 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	76 300,00	30 000,00	30 000,00
2181	Installat° géné agenc. divers	50 300,00	30 000,00	30 000,00
2188	Autres immo corporelles	26 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	186 808,00	254 794,76	254 794,76
2313	Immos en cours-constructions	117 328,00	243 294,76	243 294,76
2315	Immos en cours-inst.techn.	69 480,00	11 500,00	11 500,00
Total des dépenses d'équipement		404 288,00	533 794,76	533 794,76
10	Dotations Fonds divers Réserves	8 879,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	8 879,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	16 260,58	6 615,00	6 615,00
1321	Etat & établ.nationaux	9 645,97	6 615,00	6 615,00
1322	Régions	6 614,61	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts	77 000,00	112 700,00	112 700,00
1641	Emprunts en euros	77 000,00	86 700,00	86 700,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		26 000,00	26 000,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
020	Dépenses imprévues Invest	17 232,11	40 000,00	40 000,00
020	Dépenses imprévues Invest	17 232,11	40 000,00	40 000,00
Total des dépenses financières		119 371,69	159 315,00	159 315,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		523 659,69	693 109,76	693 109,76
040	Opérations d'ordre entre section (7)		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)		61 908,00	61 908,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
2128	Autres agenc. et aménag.		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		61 908,00	61 908,00
2138	Autres constructions		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie		0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et info.		0,00	0,00
2188	Autres immo corporelles		0,00	0,00
2313	Immos en cours-constructions		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE			61 908,00	61 908,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		523 659,69	755 017,76	755 017,76

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

+	
RESTES A REALISER 2017 (11)	0,00
+	
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	755 017,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire (2)	Propositions du Maire (3)	Votes du Conseil Municipal (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	45 700,00	69 600,00	69 600,00
1321	Etat & établ.nationaux	10 000,00	30 000,00	30 000,00
1322	Régions	16 100,00	30 000,00	30 000,00
1323	Départements	9 600,00	9 600,00	9 600,00
13258	Subv des autres groupements	10 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 000,00	120 000,00	120 000,00
21318	Autres bâtiments publics		120 000,00	120 000,00
2188	Autres immo corporelles	26 000,00	0,00	0,00
22	Immos reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		71 700,00	189 600,00	189 600,00
10	Dotations Fonds divers Réserves	105 000,00	33 000,00	33 000,00
10222	FCTVA	55 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement		3 000,00	3 000,00
1068	Excédents de fonctionnement	50 000,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus		0,00	0,00
18	Compte de liaison		0,00	0,00
26	Participations et créances ratta		0,00	0,00
27	Autres immos financières		0,00	0,00
024	Produits des cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		105 000,00	33 000,00	33 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		176 700,00	222 600,00	222 600,00
021	Virement de la section de fonct.	102 185,90	142 579,42	142 579,42
040	Opérations d'ordre entre section (6)(7)(8)		0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics		0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		102 185,90	142 579,42	142 579,42
041	Opérations patrimoniales (9)		61 908,00	61 908,00
2031	Frais d'études		0,00	0,00
2033	Frais insertion		61 908,00	61 908,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		102 185,90	204 487,42	204 487,42
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		278 885,90	427 087,42	427 087,42

+

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

327 930,34

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

755 017,76

MURVIEL LES MONTPELLIER - - PRINCIPAL		BP	2018
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
	DEPENSES	0,00	0,00 ^a	0,00	0,00 ^b	0,00 ^b

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00 ^c	0,00 ^d

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

MURVIEL LES MONTELLIER - - PRINCIPAL	BP	2018
---	-----------	-------------

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	A2.1
CREDITS DE TRESORERIE (1)	

519	Crédits de trésorerie (Total)	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
						Intérêts (3)	Remboursement du tirage	

(1) Circulaire n° NOR : INTB900071C du 22/02/1989.
(2) Indiquer la date de la délibération autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).
(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actua- riel					
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)														
1641 Emprunts en euros (total)														
0021392/001		07/06/1998	07/06/1998	01/03/2002	1 692 463,44	F		4,87	4,87		A	P	O	A-1
560885016		12/07/2000	12/07/2000	15/06/2002	82 749,24	F		5,87	5,87		A	P	O	A-1
88489012PR		25/04/2003	22/05/2003	25/04/2015	185 308,12	V	EURIBOR	0,866	0,866		A	P	O	A-1
ALR200110507		14/03/2003	02/05/2003	25/04/2003	114 336,00	F		2,71	2,71		A	P	O	A-1
ALR200311915		17/10/2003	25/07/2003	25/07/2004	28 252,82	F		4,6	4,6		A	P	O	A-1
037165014PR		15/11/2004	09/12/2004	15/04/2005	17 480,50	F		4,27	4,27		T	P	O	A-1
01KMWAC19PR		06/06/2008	17/06/2008	31/03/2009	300 000,00	F		4,86	4,86		A	P	O	A-1
02JZQ018PR		28/03/2012	20/04/2012	31/07/2012	400 000,00	F		4,63	4,63		T	P	O	A-1
8160920		13/04/2012	21/05/2012	25/08/2012	200 000,00	F		4,7	4,7		T	P	O	A-1
5211615		22/12/2017	22/12/2017	25/03/2018	250 000,00	F		1,82	1,82		T	P	N	A-1
Total général					1 692 463,44									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor, 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire (OCB)1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

IV

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Taux d'intérêt		Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
							Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)												
1641 Emprunts en euros (total)				1 038 267,18						86 622,92	39 404,94	0,00
0021392001				1 038 267,18						86 622,92	39 404,94	0,00
550885016	N			13 053,21	2,00	F		4,87		6 371,48	635,69	0,00
884889012PR	N			44 047,82	3,00	F		5,87		13 853,48	2 565,61	0,00
ALR200110507	N			33 076,86	6,00	V	EURIBOR	0,866		6 541,61	70,87	0,00
ALR200311915	N			40 891,62	5,00	F		2,71		6 369,54	1 123,97	0,00
037165014PR	N			4 737,14	2,00	F		4,6		2 315,28	217,91	0,00
01KMMVA019PR	N			1 643,50	1,00	F		4,27		1 643,50	44,10	0,00
02J7ZQ018PR	N			165 000,00	11,00	F		4,86		15 000,00	6 019,00	0,00
8160920	N			323 726,18	14,00	F		4,63		16 064,43	14 712,28	0,00
5211615	N			162 090,85	14,00	F		4,7		8 001,62	7 478,62	0,00
	N			250 000,00	20,00	F		1,82		10 481,93	4 516,79	0,00
Total général				1 038 267,18						86 622,92	39 404,94	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
TOTAL (A)														
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes le part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/10 ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	1 038 267,18					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(C) Option d'échange (swaption)	Montant en euros						
	Nombre de produits						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
(F) Autres types de structures	Montant en euros						
	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

IV

**ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT**

B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/2018	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					485 333,00	327 593,38											13 165,40	11 769,83
SFHE	1996	P	SFHE - 3 LOG SOCIAUX/ROUVIE RE LONGUE 03	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	59 410,00	45 292,45	28,00	A	F		3,7	F	3,7	A-1		1 675,82	949,11	
SFHE	1996	P	SFHE - 5 LOG SOCIAUX/ROUVIE RE LONGUE 04	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	101 450,00	79 560,27	28,00	A	F		4,2	F	4,2	A-1		3 341,53	1 543,84	
SFHE	1996	P	SFHE - 3 LOGEMENTS SOLA ROUVIERE LONGUE 02	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	119 837,00	73 411,32	16,00	A	F		3,7	F	3,7	A-1		2 716,22	3 445,30	
SFHE	1999	P	SFHE - 5 LOGEM SOCIAUX/ROUVIE RE LONGUE 01	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT	204 636,00	129 329,34	16,00	A	F		4,2	F	4,2	A-1		5 431,83	5 831,58	
TOTAL GENERAL					485 333,00	327 593,38											13 165,40	11 769,83

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; M : mensuelle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et complétés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
FONCTIONNEMENT					
6574		SUBVENTION 2018	ACT'OM	Associations	250,00
6574		SUBVENTION 2018	ART MIXTE	Associations	3 000,00
6574		SUBVENTION 2018	ASSOCIATION LES CABRIOLES	Associations	37 612,00
6574		SUBVENTION 2018	CHASSEURS ET PROPRIO DE MURVIEL	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2018	CLUB DES AINES	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2018	COMITE DES FETES	Associations	3 200,00
6574		PROJETS PEDAGOGIQUES 2018	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Autres	665,00
6574		SUBVENTION 2018	ECOLE DES CHATS	Associations	200,00
6574		SUBVENTION 2018	GRAHM	Associations	300,00
6574		SUBVENTION 2018	GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MURVIEL	Associations	400,00
6574		SUBVENTION 2018	INTERNOTE ECOLE DE MUSIQUE	Associations	3 000,00
6574		SUBVENTION 2018	LEZARD'U	Associations	1 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

MURVIEL LES MONTPELLIER - - PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			TOTAL	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET		AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		6			6	0	0	6
Attaché Territorial	A	1			1	0		1
Rédacteur principal 1° cl.	B	1			1	0		1
Adjoint administratif	C	1			1	0		1
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1			1	0		1
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	2			2	0		2
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,16	1,66	4,82	5,16	0	0	5,16
Adjoint technique	C	3,16	1,66	4,82	3,16	0	0	3,16
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1			1	0	0	1
Adj. tech. ppal 2° cl. ét. ens.	C	1			1	0	0	1
FILIERE SOCIALE (d)		2			2	0	0	2
Agent social ppal 2° classe	C	2			2	0	0	2
FILIERE CULTURELLE (h)		1,4			1,4	0	0	1,4
Adjoint du patrimoine	C	0,4			0,4	0	0	0,4
Adjoint du patrimoine ppal 2° cl	C	1			1	0	0	1
FILIERE ANIMATION (i)		3,6	0,6	4,2	3,6	6	0	9,6
Adjoint d'animation	C	3,6	0,6	4,2	3,6	0	0	3,6
ANIMATEURS	C	0	0	0	0	5	0	5
DIRECTRICE	C	0	0	0	0	1	0	1
FILIERE POLICE (j)		1			1	0	0	1
Brigadier	C	1			1	0	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		19,16	2,26	9,02	19,16	6	0	25,16

MURVIEL LES MONTELLIER - - PRINCIPAL		BP	2018
---	--	-----------	-------------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018		C1

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
(2) Catégories : A, B ou C.
(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6/12).
(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°94-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

	IV
	C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	CONTRAT	
			Indice	Euros		Nature du contrat (5)	
Agent occupant un emploi permanent (6)							
ANIMATEURS	C	ANIM	347		3-a	CDD	
DIRECTRICE	C	ANIM	395		3-1	CDD	
Agent occupant un emploi non permanent (7)							
AGENT DE CUISINE	C	S	347		3-1	CDD	
ADJOINT TECHNIQUE POLYVALENT	C	TECH	347		3-1	CDD	
TOTAL GENERAL							

MURVIEL LES MONTPELLIER - - PRINCIPAL

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a" : article 3, 1^{ème} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité, ...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1" : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2" : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3" : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4" : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5" : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de

création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupe un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupe un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 65-1148 du 20 octobre 1965.

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / 2017 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / 2017 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / 2017 (%)
Taxe d'habitation	2 767 000,00	1,010	15,860	0,000	438 846,20	1,010
Taxe foncière sur les propriétés bâties	1 751 000,00	1,010	19,370	0,000	339 168,70	1,010
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	25 200,00	1,130	70,500	0,000	17 766,00	1,130
Cotisation foncière des entreprises	0,00	0,000	0,000	0,000	0,00	0,000
TOTAL	4 543 200,00	1,010			795 780,90	1,010

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

IV
D2

Présenté par le Maire,
A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 28/03/2018
Le Maire,



Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ORDINAIRE.
A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 29/03/2018

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 16
VOTES : Pour : 16
Contre :
Abstention : 1

Date de convocation : 23/03/2018

Les membres du Conseil Municipal,

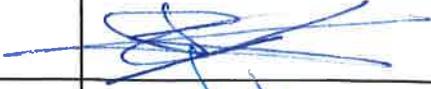
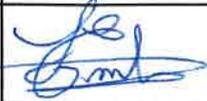
Alain VALETTE-VIALLARD	
Anne GIMENEZ	
Béatrice PONSICH	
Béatrice TAIONI KLOSTER	
Cécile CORCINOS	
Claudine MOYA ANNE	
François DEHISSI	
Françoise HASARD	
Gilles CHICAUD	
Jean Paul MASSAT	Procuration I. TARDY
Laurence ROUSSEAU	
Laurent MAYOUX	
Laurent MOULIN	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Mylène JULIE	
Romain DELOUSTAL	
Serge BOULET	
Sylvie EMILE	
Yohann SERVIGNAT	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/03/2018 et de la publication le 29/03/2018.

A MURVIEL LES MONTPELLIER, le 29/03/2018

